



Compétition
sur sélection uniquement
Version Juin 2020



Rythmique Club de Nîmes Métropole - 2020 / 2021

Des modifications sont **possibles** jusqu'en octobre

mail : contact.rythmiqueclub.nimes@gmail.com

www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com

tel : 04.66.26.86.59

Les frais de 50 € pour la licence / assurance / frais FFG sont à régler pour toutes les catégories

GROUPE	CATEGORIE	ÂGE ou CATEGORIE	JOUR	HORAIRES	N° de cours	SALLE	Tarif cotisation
<i>Gym</i> Formation	Coupe Formation = CF	CF2	mercredi	15h30 - 17h00	27	Omnisports Costières	300 € annuel + 30 € location justau + 200 € caution 1 pack tenue du club offert (débardeur + veste + legging) pour la période 2020-2024
			samedi	11h - 12h30		Omnisports Costières	
	le cours 28 E pourra être proposé après les vacances de toussaint, sur sélection. En cas d'accord un supplément de 100 € sera appliqué.	CF3	mercredi	16H00 - 17H30	28	Omnisports Costières	
			samedi	9h00 à 11h00		Omnisports Costières	
			mardi	17h30 - 19h30	28 E	Omnisports Costières	
			mercredi	16h00 - 18h00		Omnisports Costières	
			samedi	11h00 - 13h00	29	Omnisports Costières	
			mardi	17h30 - 19h30		29E Omnisports Costières	
	Coupe Départementale = CD	Toutes catégories	mercredi	13h30 - 15h00	30	Parnasse	
			vendredi	19h00 - 20h30		Omnisports Costières	
<i>Gym</i> Compétition 1	Régional Ensemble = RE	10/11 ans et 12/13 ans	mardi	18h00 - 20h00	31	Omnisports Costières	350 € annuel + 30 € location justau + 200 € caution 1 pack tenue du club offert (débardeur + veste + legging) pour la période 2020-2024
			mercredi	16h30 - 18h00		Parnasse	
	Toutes catégories	lundi	18h30 - 20h30	32	Omnisports Costières		
		mercredi	18h30 - 20h00		Parnasse		
<i>Gym</i> Compétition 2	Fédéral C = FC	13 ans et -	mardi	18h00 - 20h00	33	Omnisports Costières	
			samedi	9h00 - 11h00		Gymnase Rodilhan	
		Toutes catégories	lundi	18h30 - 20h30	34	Omnisports Costières	
			mercredi	18h30 - 20h30		Parnasse	
	Fédéral B = FB	15 ans et - Équipe 1	lundi	18h30 - 20h30	35 A	Omnisports Costières	
			samedi	9h00 - 11h00		Gymnase Rodilhan	
		15 ans et - Équipe 2	mercredi	16h15 - 18h15	35 B	Omnisports Costières	
			samedi	9h00 - 11h00		Omnisports Costières	
		17 ans et -	mercredi	16h15 - 18h15	36	Omnisports Costières	
			samedi	9h00 - 11h00		Omnisports Costières	
	18 ans et +	mercredi	18h00 - 20h00	37	Omnisports Costières		
		jeudi	18h30 - 20h30		Omnisports Costières		
Loisirs RE, fed B et C (facultatif)			vendredi	19h00 - 20h00	38	Gymnase Rodilhan	
<i>Gym</i> Performance	Fédéral A = FA et Nationales	10 / 11 ans	mardi	17h30 - 20h00	39	Omnisports Costières	400 € annuel + 30 € location justau + 200 € caution 1 pack tenue du club offert (débardeur + veste + legging) pour la période 2020-2024
			mercredi	13h30 - 16h00		Omnisports Costières	
			vendredi	17h30 - 19h30		Omnisports Costières	
		12/13 ans	mardi	17h30 - 20h00	40	Omnisports Costières	
			mercredi	13h30 - 16h00		Omnisports Costières	
			samedi	9h00 - 11h00		Omnisports Costières	
	17 ans et -	mercredi	18h00 - 20h30	41	Omnisports Costières		
		jeudi	18h00 - 20h30		Omnisports Costières		
		samedi	9h00 - 11h00		Omnisports Costières		
	Nationales	DN	mercredi	17h00 - 20h30	42	Omnisports Costières	
			jeudi	18h00 - 20h30		Omnisports Costières	
			en fonction des emplois du temps			Omnisports Costières	
	Nationales	Horaires aménagés	lundi	16h30 - 19h00	43	Omnisports Costières	
			mardi	16h30 - 19h00		Omnisports Costières	
			mercredi	17h00 à 20h30		Omnisports Costières	
			Jeudi	16h30 - 19h00		Omnisports Costières	
vendredi			16h30 - 19h00	Omnisports Costières			
Loisirs TFA et Nationales (facultatif sauf pour HA)			vendredi	19h30 - 20h30	44	Omnisports Costières	

+ 5 € de frais de gestion pour le paiement en plusieurs fois et la gestion des inscriptions en ligne

Nous acceptons les bons CAF, et l'aide du CCAS de Nîmes : Pour l'aide de la CAF : 64 € maxi (8 bons de 8 €), faire un chèque de caution de 64 € si vous n'avez pas les bons

- Pour l'aide du CCAS de Nîmes : le dossier doit être fait par la famille - un chèque de 90 € de caution doit être déposé à l'inscription

Nous acceptons également les coupons sport, les chèques vacances : faire un cheque de caution du montant attendu

Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne seront pas remboursés

> **La cotisation est annuelle** n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité.

> **Les 50 Euros** à régler par l'ensemble des sections correspondent à une participation aux frais de licence et autres frais de la FFG

> **Pour les familles inscrivant plusieurs enfants**, les tarifs de la cotisation sont dégressifs : - 40 € pour 2 cotisations, - 100 € pour 3 cotisations, - 200 € pour 4 cotisations (cette somme est enlevé du total des cotisations) - Les 50 € de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés pour chacun des enfants.

Tarif commande des tenues au delà de ce qui est compris dans la cotisation : Débardeur : 18 € - tenue du club (legging + veste) : 55 €

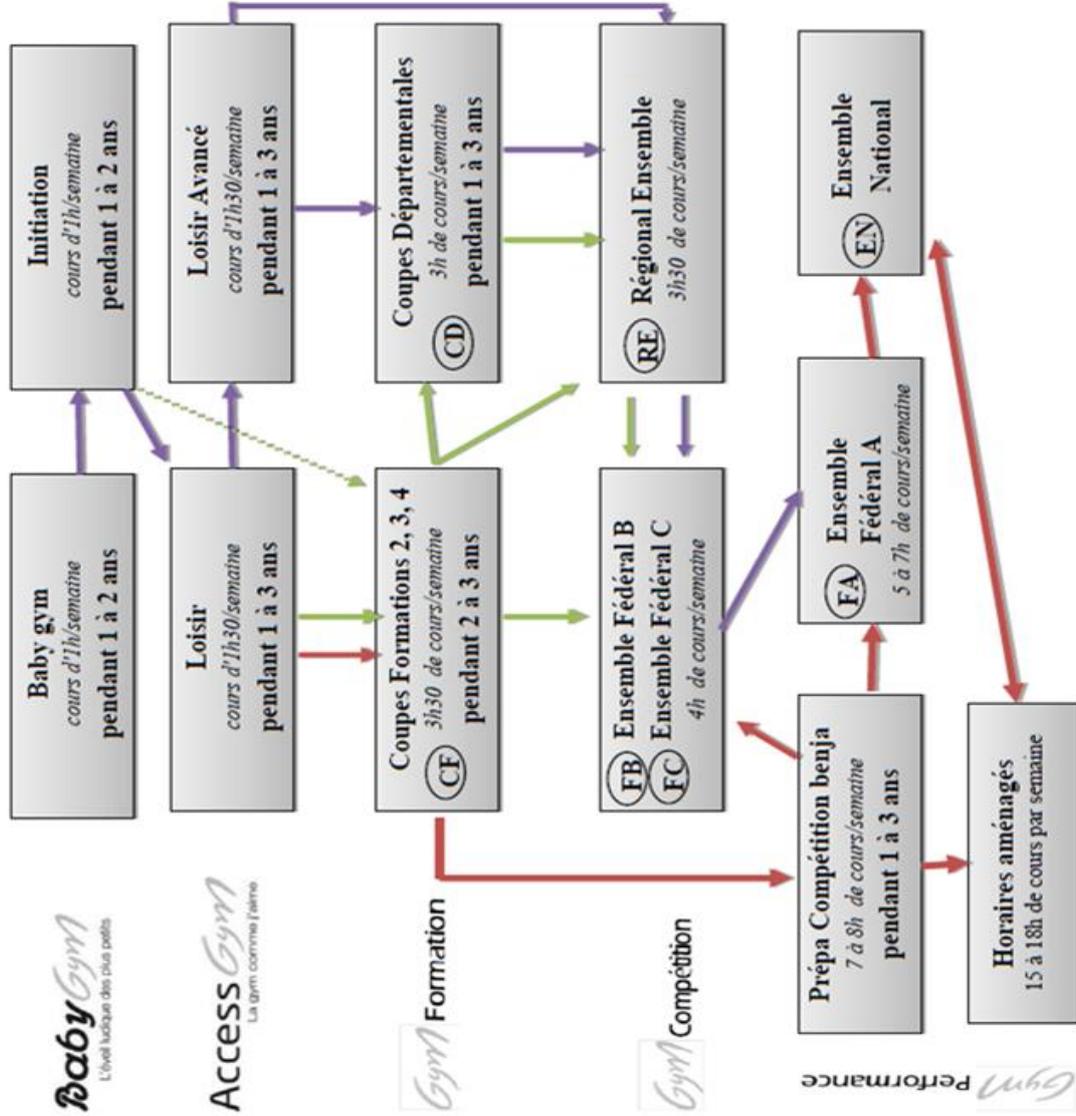
ATTENTION une seule commande par an / pas de stock au club

Les règlements peuvent être faits en 3 chèques maxi pour les loisirs et 6 chèques maxi pour les compétitions



Les différentes pratiques au sein du club

En fonction des qualités et des compétences, mais aussi de son envie, une gymnaste peut suivre (sauf exception) : le circuit violet → ou le circuit vert → ou le circuit rouge →



Dans la saison sportive toutes les gymnastes participent à 2 représentations dans le club (Décembre et Juin).
Et, en fonction de leur niveau de pratique :

- Les gymnastes en loisir et loisir avancé participent dans l'année à des tests internes au club
- Les gymnastes en CD participent à 2 compétitions départementales
- Les gymnastes en CF participent à 3 niveaux d'évaluation : club, départemental et régional (déplacement à la charge des parents)
- Les gymnastes en compétition et en performance peuvent participer, en fonction du niveau d'engagement et des sélections réalisées à chaque étape à :

- 4 compétitions en individuel (de octobre à janvier) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont assurés par les parents à leur entière charge. Les déplacements nationaux sont organisés entièrement par le club (déplacement, hébergement et repas) et sont pris en charge par le club à 70%, les 30% restants sont à la charge des familles.

- 4 compétitions en ensemble (de février à juin) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont à la charge des parents si les distances sont inférieures à 150 km. Au-delà le club organise à sa charge un déplacement en car avec obligation de participation pour toutes les gymnastes concernées. Les frais éventuels de repas ou d'hébergement restent à la charge des parents. Les déplacements nationaux suivent la même organisation que pour les individuels.